

Condition générale de vente F PCR

Nom de l'organisme de formation : ASSOCIATION PRECAUTION

Déclaration d'activité enregistrée sous le numero [DRTEFP 11 77 05948 77](#) SIRET [481 039 550 00043](#)
Adresse : [89 rue Saint Denis - BP 20 - 77401 LAGNY sur MARNE cedex](#)

Le programme détaillé de l'action de formation, la convention de stage ainsi que la présente CGV sont remis pour accord et signature à l'organisme employeur.

I – PRIX DE LA FORMATION

Le coût de la formation, objet de la présente, s'élève à :

900 euros net de taxe par participant

Cette somme couvre l'intégralité des frais à engager demandés par l'Association Precaution pour cette session et sera réglée à l'inscription.

II – NON RÉALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation du fait de l'Association Precaution, celle-ci remboursera au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

III – DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la formation dans un délai de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la somme de 150 Euros à titre de **dédommagement, Cette somme de 150 Euros ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.**

En cas d'absence à une des 3 journées de formation, la totalité des frais d'inscription restera acquise à l'Association et ne sera pas remboursée.

En cas de renoncement par l'Association Precaution à l'exécution de la formation totalement ou partiellement dans un délai de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, l'Association Precaution s'engage au remboursement des sommes engagées à titre de solde de tout compte.

IV – LITIGES

Tout litige sur l'exécution de la convention de stage sera portée, en l'absence de conciliation préalable, devant le Tribunal d'instance de Lagny

Fait à LAGNY SUR MARNE, en deux exemplaires, Le

L'entreprise bénéficiaire

l'Association Precaution

Cachet, nom, qualité et signature

Cachet, nom, qualité et signature